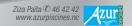
# ALGIGIDE SUPER KLERAL



## **CARACTÉRISTIQUES**

Non moussant aux dosages recommandés en piscine. Effet clariiant très prononcé. Compatible avec tout équipement de filtration. Compatible, à l'état dilué, avec les désinfectants et auxiliaires de traitement employés en piscine. Également compatible avec le PH.M.B. Recommandé en association avec les oxydants (synergie). Efficace quel que soit le pH de l'eau traitée. Ne modifie pas le pH de l'eau. Conservation prolongée du produit concentré sous réserve de stockage à une température inférieure à 40°C.

### **CONSEILS DE PRUDENCE**

Ne jamais verser d'eau sur ce produit. Au contact d'un volume d'eau rop faible, ce produit peut réagir violemment (chaleur, gaz toxiques, projections...). Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs. Avant d'utiliser ce produit, vous devez lire l'intégralité des instructions et consignes de sécurité. La contamination ou l'emploi inapproprié de ce produit peut causer incendie, explosion ou dégagement de gaz toxiques. Ce produit ne doit jamais se trouver en contact ou être mélangé avec un autre produit de traitement où que ce soit (seau, doseur, diffuseur flottant, skimmer, bac...). Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C.

## NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

#### MODE D'EMPLOI

Compatible avec l'ensemble des produits de traitement et tout type de revêtement. Dans tous les cas, ce produit doit être versé dans le bassin directement, filtration en marche:

Traitement préventif : 1/2 l par tranche de 25 m³ tous les 15 jours. Traitement curatif : 1 à 2 l par tranche de 25 m³ suivant la quantité d'alques à éliminer.

NOTA 1 : en cas de forte affluence de baigneurs, de températures élevées ou de pluies abondantes, augmenter le dosage.

NOTA 2 : la disparition des dépôts de tartre est progressive et ne se constate effectivement qu'au bout d'une quinzaine de jours. Au fur et à mesure, le revêtement et les équipements en contact avec l'eau traitée doivent perdre petit à petit de leur ruossité.

NOTA 3 : la disparition des tâches métalliques s'effectue par séquestration des ions métalliques responsables du problème. Celle- ci est progressive et ne se constate effectivement qu'au bout d'une quinzaine de jours voire plus longtemps.





H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme / H315 - Provoque une irritation cutanée / H319 -Provoque une sévère irritation des yeux.



ATTENTION! Ce produit présente des risques pour la santé. Se reporter à la fiche de sécurité, aux conseils de mise en œuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

- Nocif en cas d'ingestion.
- Provoque une sévère irritation des yeux
- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.